



Número de Révision: 001.4

Date de sortie: 02/20/2017

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LePage® Poly Premixed TileGrout	Numéro IDH:	1256124
Type de produit:	Adhésif à base d'eau	Région:	Canada
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Votre contact:	
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Téléphone: (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com	

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

ATTENTION: L'ABRASION POURRAIT DEGAGER DES PARTICULES DE SILICES CRISTALLINES DE TAILLE ALVEOLAIRE, RISQUE DE CANCER PAR INHALATION. L'UTILISATION NORMALE DE CE PRODUIT N'ENTRAINE PAS DE TEL DEGAGEMENT. PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION DES YEUX	2A

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter un appareil de protection des yeux et le visage.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
------------------------	------------	----------

Numéro IDH: 1256124

Nom du produit: LePage® Poly Premixed TileGrout

Calcaire	1317-65-3	40 - 50
Silicate d'aluminium (Al ₂ O ₃ .SiO ₂)	12141-46-7	10 - 20
urée	57-13-6	1 - 5
Dioxyde de titane	13463-67-7	1 - 5
Éthylène glycol	107-21-1	1 - 5
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	0 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Laver immédiatement la zone affectée avec une eau savonneuse.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Ingestion:	Consulter un médecin si nécessaire.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	carbon dioxide, mousse, poudre Brouillard d'eau
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser de l'eau pulvérisée pour garder frais les récipients exposés à l'action du feu et disperser les vapeurs.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Non disponible
Méthodes de nettoyage:	Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact prolongé ou répété de cette matière avec la peau.
Stockage:	Garder les contenants clos quand ils ne sont pas utilisés. Protéger du gel. Entreposer en lieu sec et frais.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Calcaire	10 mg/m3 TWA poussière totales	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales	Rien	Rien
Silicate d'aluminium (Al ₂ O ₃ .SiO ₂)	1 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien	Rien
urée	Rien	Rien	10 mg/m3 TWA Total des particules en suspension.	Rien
Dioxyde de titane	10 mg/m3 TWA	15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 TWA poussière totales 50 MPPCF TWA poussière totales 5 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien
Éthylène glycol	100 mg/m3 Ceiling Aérosol	Rien	Rien	Rien
Quartz (SiO ₂)	0.025 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m3 TWA Respirable. 0.05 mg/m3 TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m3 OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m3 PEL Poussière alvéolaire	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

Porter un vêtement de protection approprié.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Solide
Couleur:	Crème
Odeur:	Doux
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	155 mm/hg (20 °C (68°F))
Point / zone d'ébullition:	65 - 121 °C (149°F - 249.8 °F)
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.101

Densité de vapeur:	> 1 Plus lourd que l'air
Point d'éclair:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	1 %
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	6.5 %
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	4.8 (Butylacétate = 1)
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	Non disponible
Viscosité:	2,250 - 2,750 mpa.s
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation. Une charge électrostatique peut s'accumuler pendant la manutention. Un équipement de mise à la terre est recommandé.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Non disponible
Produits incompatibles:	Non disponible
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Aucun connu

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Les poussières de ce produit peuvent causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Peut causer une légère irritation de la peau.
Contact avec les yeux:	Le contact avec les yeux peut causer une légère irritation.
Ingestion:	Ne devrait pas être nocif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles
Silicate d'aluminium (Al ₂ O ₃ .SiO ₂)	Rien	Poumon
urée	Oral LD50 (Rat) = 8,471 mg/kg	Système nerveux central, Irritant, Métabolique
Dioxyde de titane	Rien	Irritant, Respiratoire, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Éthylène glycol	Oral LD50 (Rat) = 5.89 g/kg Oral LD50 (Souris) = 14.6 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 9,530 mg/kg	Sang, Moelle osseuse, Système nerveux central, Développement, Yeux, Irritant, Reins, Foie, Métabolique
Quartz (SiO ₂)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Calcaire	Non	Non	Non
Silicate d'aluminium (Al ₂ O ₃ .SiO ₂)	Non	Non	Non
urée	Non	Non	Non
Dioxyde de titane	Non	Groupe 2B	Non
Éthylène glycol	Non	Non	Non
Quartz (SiO ₂)	Connu pour être cancérogène pour l'homme.	Groupe 1	Oui

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2, 10, 15

Préparé par: Donna Houston, Spécialiste, Affaires Réglementaires

Date de sortie: 02/20/2017

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.